



## AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice des affaires juridiques et greffière, QUE :

Le conseil de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury a adopté, le 6 juillet 2026, les règlements suivants :

- *Règlement numéro 26-1126 relatif à la vidange des fosses septiques et des fosses de rétention;*
- *Règlement numéro 26-1127 modifiant le Règlement numéro 19-853 relatif à la gestion contractuelle.*

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la Loi.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ces règlements au bureau de la Municipalité situé au 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, aux heures normales de bureau, ainsi que sur le site internet de la Municipalité, au [www.villestoneham.com](http://www.villestoneham.com).

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 7<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-SIX.

M<sup>e</sup> Anaïs Descoteaux  
Directrice des affaires juridiques et greffière